



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
Qualité, Vitalité & Performance



AVIS DE PROMULGATION


RÈGLEMENT NUMÉRO 619-2023

Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme

Lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 619-2023, règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme.

Ledit règlement 619-2023 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGTIÈME jour du mois de
DÉCEMBRE deux-mille-vingt-trois.**



Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau